

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement : \$1.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 1er OCTOBRE 1881.

2 Centins le Numéro.

Depenses de Quebec et d'Ontario comparees

La presse et les orateurs libéraux ont l'habitude de proclamer, dans leur *bonne foi incomprise, leur patriotisme de partisans aveugles et leur dévouement moins qu'éclairé* aux intérêts de la province de Québec, que la province sœur d'Ontario est la mieux gouvernée, la moins taxée et de beaucoup la plus heureuse et la plus prospère des deux grandes provinces de la confédération.

Le contraire de cette assertion *libérale* est l'exacte vérité.

Les libéraux doivent évidemment parler des dépenses susceptibles de contrôle, de ces dépenses qu'un gouvernement sage et économe peut parfois réduire dans une assez forte proportion, quand les gouvernements précédents ont mis les intérêts publics en danger par leur extravagance et leur gaspillage effrénés.

Voici un état comparatif complet et exact de toutes les dépenses des deux provinces susceptibles de contrôle, de réduction. Cet état énumère, pour Ontario, les dépenses de 1880, et pour Québec celles du dernier exercice financier. Impossible d'établir une comparaison plus juste et plus équitable. Nous invitons tout spécialement les libéraux, qui se font journellement les détracteurs intéressés de leur province, à les étudier avec soin.

Depenses susceptibles de contrôle.

	Québec.	Ontario.
Gouv. Civil.....	\$177,658.06	\$178,229.00
Législation.....	144,582.00	108,900.00
Justice.....	443,787.00	280,990.00
Educ. et inst-pub.	355,535.00	505,925.73
Inst. publiques.....	534,412.80	
Immigration.....	41,200.00	
Agriculture, ca-		
lonisation etc.....	156,140.00	106,750.00
Inst. de charité.....	263,630.00	78,141.98
Divers.....	16,900.90	50,273.73
Trav-pub répara.....		14,900.00
"à compte capital.....		111,241.00
"réparation.....	215,486.28	11,900.00
"à compte de capt.....		29,950.00
Colonisation.....		95,500.00
Autres charges,		
Terres de la Cour.	169,630.00	75,000.00
Dép. imprévues.....		50,000.00
Total.....	\$1,943,348.34	\$2,263,514.24
Moins dépenses		
de Québec.....		1,943,348.34
Différence en fa-		
veur de Québec.....		\$320,165.90

Le gouvernement libéral d'Ontario, que nos adversaires ne cessent de nous citer comme modèle à imiter, dépense donc incontestablement \$320,165.90 de plus, par année, que le gouvernement conservateur de Québec.

Mais on se tromperait fort si on allait s'imaginer que cette somme déjà très élevée représente l'écart véritable qui existe en notre faveur entre les dépenses susceptibles de contrôle sous ministère Chapleau et les mêmes dépenses sous le ministère Mowat.

L'état comparatif ci-dessus fait voir qu'à Ontario l'on dépense, règle générale, beaucoup plus que nous ne dépensons à Québec pour tous les services publics, à l'exception des suivants dont le coût est, dans les deux provinces :

	Ontario.	Québec.
Institutions de		
charité.....	\$ 78,141.98	\$263,630.00
Justice.....	280,990.00	443,787.00
Législation.....	108,900.00	144,582.00
Total.....	\$468,031.98	\$851,999.00
		468,031.98

Différence contre Québec.....\$383,967.02

Pour établir une comparaison juste équitable entre les dépenses susceptibles de contrôle dans les deux provinces, il faut évidemment tenir compte des modes différents de procéder suivis par chacune d'elle en rapport avec les trois services ci-dessus.

On serait porté à croire, au premier abord, que la population d'Ontario paye \$185,488.02 pour ses institutions de charité et \$162,797.00 pour l'administration de la justice de moins que ne paye la population de Québec. C'est là une grave erreur. Le mode de procéder, la législation ne sont pas semblables dans les deux provinces. Voilà tout. D'après les lois d'Ontario ; la plus forte partie des sommes payables aux institutions de charités et une partie considérable des frais de l'administration de la justice sont à la charge des contribuables ou des municipalités. Ainsi, dans cette province modèle, au lieu de prendre dans la poche de droite on prend dans la poche de gauche des contribuables les \$348,285.02 qui semblent y coûter de moins qu'à Québec les institutions de charité et l'administration de la justice. Au fond cela revient au même, et la population d'Ontario n'en paye pas moins cette somme respectable. Nous sommes donc en droit de l'ajouter au chiffre déjà constaté des dépenses susceptibles de contrôle de cette province, ce qui porte du coup à \$668,450.92 la différence en faveur de Québec.

Et nous pourrions encore tenir compte du fait que la législation coûte \$35,682.00 de plus à Québec qu'à Ontario, pour l'unique raison qu'à Québec nous avons deux langues officielles, tandis qu'Ontario, refusant toute justice aux Canadiens-français qui résident dans les limites de son territoire, ne reconnaît que la langue anglaise. Les frais de traduction et d'impression dans les langues française et anglaise sont la cause de cet excédant des dépenses de la législation dans notre province.

La différence en faveur de Québec, au point de vue de l'économie dans l'administration de la chose publique, est donc de \$704,132.92 ?

Les libéraux ont donc tort de dénigrer notre province au profit d'Ontario ?

Ces bons patriotes répondrons peut-être qu'Ontario a un surplus en caisse d'environ \$4,000,000, et que la dette de Québec est de \$16,000,000.

L'argument n'est pas fort. Nous avons souscrit, à même les fonds du trésor provincial, quelques \$5,000,000 pour venir en aide aux compagnies privées qui ont entrepris la construction de voies ferrées dans la province. Il est bon de ne pas l'oublier.

Et puis, si le gouvernement libéral d'Ontario peut compter à son actif \$4,000,000 ou \$4,500,000 économisés par un gouvernement conservateur précédent, Québec peut compter de même pour faire entrer le chemin de fer du Nord en ligne de compte.

Or le chemin de fer du Nord doit rapporter aux contribuables de la province de Québec 1,000,000 de revenus. Le trésor provincial en profite pour une partie, la balance retourne dans la poche des contribuables, soit sans forme de solaire ou de toute autre manière. D'une façon ou d'une autre, ce chemin est une valeur active rapportant \$1,000,000 qui, à 5 0/0 représente un actif de \$20,000,000 pour la province.

Voilà qui paye bien l'intérêt et le fonds d'amortissement de notre dette publique et qui vaut mieux que le surplus d'Ontario.

Ce n'est pas à Ontario mais à Québec que l'on pratique sérieusement l'économie.

LES DEPENSES DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE.

Dans un article sur cette question si importante des dépenses de l'administration provinciale, publié récemment dans nos colonnes, nous donnions les états officiels de la dépense dans le cours de l'exercice financier de 1878-79 — l'année que M. Joly et ses amis ont passée au pouvoir — et dans le cours de l'année expirée le 30 juin dernier.

Ces chiffres officiels établissent que le ministère Chapleau s'est montré plus économe que ne l'avait été le ministère libéral né de la trahison du 2 Mars 1878.

Ainsi les dépenses sujettes à contrôle dans tous les départements, dans toutes les branches du service public, à l'exception de celles encourues pour les fins de l'agriculture, la colonisation, l'immigration et le repatriement, se sont élevées à \$1,870,194.68 en 1878-79, — alors que M. Joly, premier ministre de la province, faisait officiellement des courses en raquettes en compagnie de son collègue *ès-erreurs de jugements*, — le député de Saint-Jean.

Ces mêmes dépenses n'ont atteint que le chiffre de \$1,787,208.34, pendant l'année terminée le 30 juin dernier, soit une différence de **\$82,986.34** en faveur du ministère Chapleau.

En même temps qu'il opérait cette importante économie, sans toutefois diminuer l'efficacité du service public, le ministère Chapleau, composé d'hommes éclairés et patriotiques, s'occupait du développement de l'agriculture et donnait une puissante impulsion au mouvement colonisateur, sachant bien que l'agriculture et la colonisation sont les seules bases inébranlables de la fortune et de la force d'un peuple.

En 1878-79, le ministère Joly réduisait les octrois de la colonisation, l'agriculture et le repatriement à \$117,326.13, de \$157,013.33 qu'ils représentaient l'année précédente. L'administration libérale faisait sans doute cette économie à rebours de \$40,000 en vue de défrayer le coût de ses bourdes administratives, universellement connues sous les noms de *scandales des serre-técrous, du chemin de ceinture, de la ferme de Notre Dame des Anges, etc., etc.* — économies de bouts de chandelles dont M. Joly et consorts se vantaient fort et qu'ils ont subrepticement distribuées aux frères et amis assez zélés pour souscrire généreusement aux fonds d'élection.

A son avènement au pouvoir, le gouvernement qui préside actuellement avec tant d'éclat et de succès aux grandes destinées de la province de Québec s'est empressé de saisir la première occasion qui lui en ait été offerte pour rendre à l'agriculture et à la colonisation ce que les libéraux leur avaient enlevé. Les crédits affectés à l'agriculture et à la colonisation l'année dernière s'élevaient à la somme de \$156,140.00, — chiffre à peu près égal à celui de 1878. Et les octrois votés à la dernière session pour les mêmes fins sont encore plus considérables ; ils se montent à la somme assez ronde de \$164,400.00.

La présente administration a donc été fidèle à son programme d'économie dans toutes les branches du service public ?

Elle a encore rempli ses promesses en réparant la faute commise par l'administration batavarde qui l'a précédée, en rapport avec les octrois accordés pour les fins agricoles et de colonisation. L'année dernière elle a dépensé, en nombre rond, \$39,000.00, et elle se propose de dépenser pendant l'année courante \$47,000.00 de plus que sa devancière pour ces mêmes fins.

Plus d'un mois s'est écoulé depuis que nous avons porté ces faits à la connaissance du public, et par un seul journal radical ou libéral n'a encore osé ouvrir la bouche pour les contredire.

Se sentant à jamais battus sur ce terrain, tous les insulteurs d'hommes honorables et honorés, tous les écrivains dévoués au parti libéral, dont la plume ne sait que destiler le venin de la calomnie abjecte et perfide, se sont tenus cois.

Cette tactique est prudente, mais

elle est déloyale ; elle prouve surabondamment que nos confrères libéraux n'ont qu'un objet en vue : taire la vérité au peuple quand ils n'ont plus le courage de la révoquer en doute, afin de mieux le tromper et l'exploiter plus tard.

Nous n'en continuerons pas moins à démasquer nos adversaires et à démontrer que le gouvernement Chapleau, que l'on accuse tous les jours d'extravagance et de rapine, est un gouvernement honnête, sérieux, pratique, aimant l'économie et la pratiquant strictement.

Nous avons déjà comparé les dépenses sujettes à contrôle des exercices financiers de 1878-79, — celui de l'administration libérale, — et de 1880-81 — le premier exercice complet depuis l'avènement de nos amis au pouvoir à Québec. Voici maintenant, toujours d'après les documents officiels, les états de la dépense autorisée pendant le présent exercice comparées à celles de l'exercice de 1878-79.

Dépenses susceptibles de contrôle sous l'administration libérale de M. Joly en 1878-79, à l'exception de celles relatives à l'agriculture, la colonisation, l'immigration et le repatriement, — objets pour lesquels on ne saurait trop dépensé du moment que l'état de nos finances ne s'y oppose pas impérieusement : \$1,870,194.68.

Montant total des crédits votés à la dernière session pour les mêmes fins, y compris les crédits supplémentaires, pour l'année courante, 1881-82 : \$1,709,878.

Différence en faveur de l'administration actuelle :

\$160,316.68.

Dès la première année pendant laquelle le gouvernement de l'honorable M. Chapleau a pu exercer son contrôle économique sur l'administration de nos affaires locales, il a réduit les dépenses de différents services de :

\$82,986.34.

La seconde année il porte cette réduction à :

\$160,316.68.

Voilà qui s'appelle pratiquer la plus sage et la plus stricte économie en matière d'administration.

Les libéraux sont invités à discuter ces chiffres éloquentes.

La Question Sucrière au Canada.

(De la Nouvelle France.)

I.

Ce serait sans doute une étude bien intéressante, que de passer en revue les phases traversées par la question sucrière de la betterave, pour en arriver au point où elle en est arrivée aujourd'hui au Canada, c'est-à-dire pour passer de la fiction à la réalité, de l'utopie apparente à la pratique industrielle. Dix années ont été témoins de l'agitation de cette question, et constamment l'agitation a fait faire un pas de plus vers le but de sa réalisation pratique. Depuis dix ans, il est vrai, le problème est à l'ordre du jour ; mais si l'on considère l'importance de cette industrie, les capitaux considérables qu'elle exige, son degré absolu de nouveauté, l'éloignement des lieux où l'on aurait pu l'observer, le manque d'hommes compétents sur les lieux, surtout d'hommes compétents possédant les ressources nécessaires pour concourir au moins en partie à l'établissement d'une fabrique ; si d'un autre côté on tient compte de la crise désastreuse qui,

depuis, s'est abattue sur tous les pays sans distinction, en Europe comme en Amérique, et qui avait fait rentrer les capitaux dans une inactivité prudente, on ne doit pas s'étonner que le Canada ait dû attendre si longtemps la solution de ce problème. Plus d'une fois cependant on aurait pu croire à l'approche de cette solution, car tous les gouvernements qui se sont succédés ont fait les efforts les plus louables et les plus énergiques pour l'atteindre, soit en faisant analyser les produits de ces essais pour en reconnaître la valeur industrielle, soit enfin en s'abouchant avec des maisons puissantes d'Europe qui auraient pu s'occuper de l'entreprise, mais chaque fois on avait été désillusionné.

Les capitaux demeuraient toujours timides, et d'ailleurs les essais de culture n'avaient pas encore été suffisamment concluants pour leur inspirer confiance dans le succès de l'entreprise, et les engager à sortir de leur réserve. Quoiqu'il en soit, l'idée avait marché sans temps d'arrêt, s'accroissant de plus en plus, et tous ceux qui, comme M. Lesage, M. Octave Cuisset et bien d'autres dont les noms m'échappent, ont pris part à ce mouvement progressif, ont dû en faire quelques éloges.

C'est à ce moment que survient un grand industriel français, à la modestie duquel je serai obligé de livrer quelques assauts dans le courant de cet article.

C'est grâce à ses connaissances spéciales en sucrerie, à son infatigable énergie, secondée par de riches capitalistes français et par la protection du gouvernement canadien, que fut décidée la construction d'une première sucrerie. Et c'est à juste titre que M. Hector Legru peut revendiquer l'honneur d'avoir conquis pour le Canada, l'industrie la plus profitable qu'il soit donné à un peuple agricole de conquérir, car l'industrie betteravière, comme je l'ai dit précédemment n'est pas une industrie isolée, essentiellement spéculative. Au contraire de la raffinerie, industrie parasite qui ne profite qu'à ceux qui la pratiquent, ses intérêts sont liés intimement avec les intérêts de l'agriculture qui est la base réelle, l'*Alma parens* de toute société, comme l'appelait Olivier de Serres.

En même temps qu'une compagnie française érige une sucrerie à Berthier-en-haut d'après les plans de M. H. Legru, la compagnie de West-Farnham celle de Coaticook construisent chacune une sucrerie, et il n'y a pas de doute qu'il ne se construise bientôt aussi d'autres sucreries dans les autres provinces, et surtout dans l'Ontario, qui observe la province de Québec et laisse faire l'expérience. Mais ici comme dans toutes les idées généreuses, l'honneur de l'initiative reviendra à la race française.

Et remarquons l'analogie des faits qui se sont produits en Europe à propos de l'industrie sucrière de la betterave, dès son début, avec ce qui se passe aujourd'hui de ce côté de l'Océan.

Quoique plusieurs fabriques se fussent alors établies en Allemagne, elles ne persistèrent pas et n'eurent qu'une existence éphémère. La France seule adopta franchement et résolument l'industrie betteravière, et longtemps elle fut la seule contrée qui l'exploita. Ce ne fut que le bruit de ses succès qui engagea les contrées voisines à la reprendre. En Amérique, c'est à la Nouvelle-France que revient l'honneur d'adopter la même industrie et de donner l'exemple à ses voisins.

II.

Climat. — L'industrie du sucre de betterave est essentiellement prospère dans la Russie méridionale dont Kief est le centre. Tous les capitaux engagés dans l'industrie sucrière de ce pays ont toujours été largement rémunérés, et cela tient uniquement aux conditions favorables du climat, au point de vue de l'excellence de la betterave. Comme au Canada il y a deux saisons bien tranchées : grandes chaleurs à une époque ; grandes gelées à l'autre. Pas plus qu'en Russie, on n'a à craindre ces gelées tardives qui font parfois en France, en Allemagne et en Autriche de si grands ravages, et qui cependant n'empêchent pas cette industrie dans ces trois pays. En outre la betterave peut se conserver ici beaucoup plus longtemps sans perdre sa richesse saccharine, comme l'a reconnu M. O. Cuisset à trois reprises, en 1877, 1879, 1881, en faisant des analyses sur la fin de mai.

Analyses. — Depuis l'année 1876, des essais de culture de betteraves à sucre ont été entrepris par les soins du gouvernement de la province de Québec, avec des graines de premier choix, importées d'Europe. Les produits de ces essais, analysés avec soin, ont prouvé que les betteraves cultivées au Canada possèdent une richesse saccharine remarquable. Ainsi en 1876, environ 300 analyses ont été faites par M. O. Cuisset sur des betteraves envoyées de 40 comtés au département de l'agriculture, et la richesse moyenne du jus, constatée par ces analyses, a été de 12.25 avec un quotient de pureté de 76. Dix betteraves venues de Berthier-en-haut, ont donné une richesse moyenne de 12.18 avec un quotient de pureté de 76, et encore ce ne sont pas là les meilleurs terrains.

En 1880, à la demande de M. Hector Legru, organisateur de "l'Union Sucrière Franco-Canadienne," le gouvernement a fait faire des analyses suivies. Une première analyse a donné 12.80 pour cent de sucre, avec un quotient de pureté de 80. Treize analyses faites le 20 septembre, ont donné une moyenne de 12.71 avec un quotient de pureté de 80. Six autres analyses du 5 octobre constatent 13.15 de richesse et 79 de pureté, et enfin le 14, la richesse s'élève à 13.42 et la pureté à 82, résultat remarquablement favorable.*

Comparaison entre la valeur des diverses récoltes en usage au Canada et celle d'une récolte de betteraves à sucre. — D'après ces analyses, aussi nombreuses que soignées, il n'est plus permis de douter que la culture de la betterave à sucre ne soit réellement avantageuse dans le pays, dès que les fabriques y seront en fonction.

En effet, outre que la betterave acquiert ici un degré remarquable de richesse saccharine, puisque les analyses des racines ont constaté la présence de 12.50 à 14 pour cent en sucre, le rendement cultural moyen est de 17 tonnes à l'arpent, et s'élèvera le plus souvent à un chiffre plus fort, si le cultivateur prend tous les soins que réclame cette culture spéciale et qui ne seront certainement pas en dehors de ses moyens.

De plus, cette culture est certainement l'une des plus sûres, et elle manque bien moins souvent que celles qui semblent rapporter le plus à la

* Ce sont là les chiffres officiels extraits du rapport général du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la Province de Québec pour l'année 1880.

ferme. Or, avec un rendement de 17 tonnes à l'arpent de 36 acres, à raison de 4 dollars la tonne, la valeur de la récolte sera de \$68.00. Il y a loin de là au rendement en argent des autres cultures en usage au Canada, ainsi que le démontrent les chiffres du tableau ci-dessous, pour l'établissement duquel j'ai, comme pour la betterave, pris des données moyennes.

Mais ayant tenu compte de la paille pour établir la valeur de la récolte en céréales ou en légumineuses j'ai dû, pour être juste, tenir compte de la valeur des débris de betteraves, tels que feuilles et collets qui restent au cultivateur après l'enlèvement des racines. La quantité totale de ces débris qui sont excellents pour la nourriture du bétail, équivaut au moins à une tonne de bon foin, que j'évalue à 8 dollars. Nous avons donc, en tout, \$76.00.

Cela établi, voici la valeur des autres récoltes :

Blé.	
15 minots à \$1.20	\$18 00
200 bottes de paille à \$2.50 le 100	5 00
Total	\$23 00
Orge.	
25 minots à \$0.80	20 00
300 bottes de paille à \$2.50 le 100	7 50
Total	27 50
Avoine.	
40 minots à \$0.40	16 00
300 bottes de paille à \$2.50	7 50
Total	23 50
Seigle.	
22 minots à \$0.80	17 60
200 bottes de paille à \$2.50	5 00
Total	22 60
Maïs.	
40 minots à \$0.60	24 00
Valeur des tiges	3 00
Total	27 00
Fèves.	
25 minots à \$0.60	15 00
100 bottes de fourrage	4 00
Total	19 00
Pois.	
15 minots à \$0.90	13 50
3,600 livres de fourrage	3 00
Total	16 50
Mil.	
300 bottes de foin à \$7.00	21 00
Trèfle rouge et blanc.	
300 bottes à \$7.00	21 00
Pommes de terre.	
200 minots à \$0.20	40 00
Navets.	
400 minots à \$0.10	40 00

On peut voir, d'après ce tableau, que les récoltes qui donnent le plus après la betterave sont les pommes de terre et les navets, mais il y a encore la différence énorme de plus d'un tiers, et les frais et soins de ces cultures sont les mêmes.

Je dois faire remarquer aussi que le prix de toutes ces récoltes et légumineuses est soumis à des fluctuations souvent désavantageuses, par suite de l'incertitude de la production, la betterave, au contraire, est vendue d'avance à un prix fixe, de telle sorte que le cultivateur a un débouché certain pour sa récolte, même avant d'avoir ensemencé sa terre.

Et il est bon de ne pas oublier que le paiement des prix de sa récolte est garanti pour le moment où il la livrera à l'usine, tandis que pour les autres récoltes, il doit le plus souvent

attendre jusqu'au printemps avant d'en retirer la valeur.

Cependant, si l'industrie du sucre de betterave n'est pas destinée à nous empêcher "d'aller aux sucres," la culture de cette racine n'est pas destinée non plus à supplanter les autres cultures, mais bien à entrer avec elles dans une combinaison méthodique, dans une rotation régulière qui ne pourra qu'amener une abondance bien plus considérable dans la production des céréales, ainsi que cela est arrivé dans tous les pays où s'est établie l'industrie sucrière de la betterave.

III.

Produits utiles à la fabrication du sucre de betteraves.—Nous venons de voir que la betterave réussit très-bien au Canada.

Eau.—L'eau y est généralement bonne. Elle descend des montagnes après avoir été filtrée par les racines des arbres qui les couvrent, et on peut dire qu'elle fait défaut nulle part au Canada.

Charbon.—Le charbon se trouve ici dans de très bonnes conditions et en grande quantité. Il est extrait à de faibles profondeurs, de la presque totalité de la Nouvelle-Ecosse, et livré à la consommation à un prix relativement modéré.

Coke.—Le coke se trouve dans les mêmes conditions que le charbon.

Pierre à chaux.—La pierre à chaux se trouve en grande quantité et à bas prix.

Noir animal.—Le noir animal peut y être fabriqué à un prix moitié moindre qu'en Europe, par suite de l'abondance des os.

Moyens de transport.—Des routes nombreuses et bien meilleures en hiver qu'en été, des lignes ferrées traversent le Canada en tous sens, et bientôt le chemin de fer du Nord, accomplissant l'œuvre de colonisation, aura sillonné tout le nord de la province. Si nous y ajoutons le Saint-Laurent aux eaux profondes et les rivières navigables, qu'il boit, on peut dire que le Canada possède les voies de communication les plus avantageuses.

Consommation.—D'après les documents officiels, le Canada consomme environ 100,000,000 de livres de sucre importé; il n'est donc pas douteux que la production du sucre indigène l'affranchisse de ce tribut, grâce à la protection que lui garantit le gouvernement. Et comme on s'habitue aisément aux douceurs, une trop grande production n'est pas à craindre, car on remarquera au Canada ce qui s'est passé pour les pays d'Europe, à savoir que plus la production est grande, plus grande aussi est la consommation. En outre le Canada a, sur les "vieux pays," l'avantage de voir sa population s'accroître tous les jours dans des proportions vraiment phénoménales, et de voir des millions d'émigrants coloniser ses immenses mais fertiles solitudes.

Protection.—Les avantages et privilèges qui sont propres à encourager l'établissement de l'industrie betteravière sont considérables, mais il eût été impossible d'assurer son succès sans ces avantages et privilèges, qui n'ont été obtenus que grâce à l'activité, aux démarches incessantes de M. H. Legru. J'entends parler de l'exemption de tous droits sur le sucre indigène, accordée pour une période de 8 ans par le Gouvernement Fédéral, et les facilités de transports accordées par le gouvernement de Québec.

La compagnie de West-Farnham avait obtenu une prime de \$70,000. Mais pas plus que celle de Coaticook, elle ne s'était préoccupée de ces circonstances qui étaient la condition sine qua non du succès. Heureusement pour l'industrie betteravière, est survenu un homme clairvoyant et d'expérience, qui a compris quelles étaient les seules conditions pouvant mener à la réussite.

IV

Avantages que le Canada retirera de la culture de la betterave à sucre.—

Les récoltes que l'on sème sur les terrains ayant produit des betteraves donnent un rendement beaucoup plus élevé. En effet par les soins qu'elle exige, tels que le binage, le sarclage, la culture de la betterave améliore les terres en les débarrassant des plantes. De plus, l'industrie de la betterave à sucre produisant une bonne nourriture du bétail, bien meilleur marché que le foin lui-même, permettant de nourrir le bétail pendant l'hiver et de faire du fumier économique, restituera à la terre ce qui lui a été enlevé. L'emploi des superphosphates de chaux dote en outre le sol d'un engrais puissant. La propriété acquerra donc nécessairement une plus value considérable, comme cela s'est produit dans tous les pays sucriers de l'Europe,

Mais il y a des avantages non moins grands que le Canada retirera de cette culture et de cette industrie. Depuis longtemps déjà, ceci n'est que trop vrai, les Canadiens émigrent en foule vers des pays plus généreux, comme les Etats Unis par exemple, où ils vont s'étioler dans les manufactures, et d'où ils ne reviennent généralement qu'après avoir perdu cette robuste constitution, qui est un des caractères distinctifs de la race Canadienne-Française. Eh bien! l'industrie sucrière fixera cette main d'œuvre utile dans le pays, car elle trouvera son emploi, pendant l'été, dans les champs de betteraves, et pendant l'hiver, dans l'usine. En outre une foule d'industries secondaires viendront se grouper autour d'elle. Les premières usines doivent nécessairement importer leurs machines, parce qu'il n'existe pas au Canada de maisons spéciales pour les construire, mais de semblables établissements ne tarderont pas à surgir, et alors tous les bénéfices resteront dans le pays; on verra se développer la chaudronnerie, l'exploitation des mines de charbon, la fabrication des toiles à filtrer, des emballages, l'utilisation des mines de phosphates comme engrais. Il existe également de riches gisements de tourbe dans le pays, et il n'est pas impossible que l'établissement de l'industrie betteravière donne naissance à une industrie toute nouvelle, l'exploitation des tourbières pour en extraire un combustible économique. Comme on voit, le champ du développement des richesses canadiennes est bien vaste.

Chances et conditions de succès.—Je crois avoir suffisamment exposé les chances de succès que le Canada offre à la culture de la betterave et à l'industrie sucrière, et les avantages multiples et considérables que les Canadiens en retireront. Mais "rien pour rien" dit le proverbe, et il y a des conditions dont il sera absolument nécessaire que les cultivateurs tiennent compte, s'il veulent bénéficier de tous ces avantages.

L'harmonie la plus complète devra régner entre le producteur de la matière première et le fabricant. Bien

des cultivateurs devront rompre avec leurs habitudes routinières et prendre des soins qu'ils ne prenaient pas pour les autres récoltes. Beaucoup d'entre eux, en effet, se fiant à la grande fertilité du sol canadien, ont jusqu'à ce jour semé leurs récoltes et ne s'en occupés que le jour où elles sont parvenues à leur maturité. Aussi qu'est-il arrivé? C'est que bien des terrains se sont épuisés et que le blé ne vient déjà plus dans des terres où il prospérait jadis. Eh bien! comme je l'ai dit plus haut, il faudra prendre les plus grands soins; et je ne doute certainement pas que les cultivateurs, une fois pénétrés de tous ces avantages, ne prennent tous les soins que réclame cette culture et qui, je le répète, ne sont pas au-dessus de leurs moyens et ne diminueront que bien faiblement leurs bénéfices. De cette façon il pourront livrer au fabricant des betteraves riches en sucre, et permettre à celui-ci de faire prospérer l'industrie sucrière et ses satellites.

D'un autre côté, si les cultivateurs ont des devoirs à remplir à l'égard de l'industrie, celle-ci a également les siens qui sont de favoriser la culture dans toute la mesure du possible, soit en l'aidant de ses conseils et d'instruments perfectionnés, soit en payant la betterave un prix raisonnable qui ne compromette cependant pas son succès. Mais ces devoirs remplis de part et d'autre, si l'industrie veut ne pas arriver à une ruine certaine et réellement prospérer, il faut qu'elle soit soutenue par des capitaux puissants et qu'elle soit entre les mains d'hommes spéciaux, de fabricants de sucre, d'hommes capables en un mot et reconnus tels; car nous pourrions citer sur ce continent même plus d'une sucrerie qui, pour n'en être pas arrivée à une liquidation complète, n'en végète pas moins faute de capitaux suffisants, d'une direction intelligente. "A chacun son métier" et on ne doit pas douter du succès.

FRÉDÉRIC GERBIÉ.

NOUVELLES DIVERSES.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. le Chanoine Dufresne, arrivée à Laprairie ce matin, à deux heures. M. le Chanoine Dufresne était malade depuis un an et demi environ.

Le premier vaisseau de la nouvelle ligne de steamers entre la France le Brésil et le Canada est parti de France pour le Brésil; on croit qu'il arrivera à Halifax vers la fin d'Octobre. Un deuxième steamer partira bientôt pour la même destination. On est à faire des arrangements avec un constructeur de navires français pour la construction de cinq nouveaux vaisseaux de 2,000 tonnes chacun, et tirant 19 pieds d'eau, ce qui leur permettra d'entrer dans les ports brésiliens, d'où sont exclus les navires qui tirent 21 pieds d'eau.

Dimanche, le 25 du courant, est décédé, à Québec, François-Alexandre-Hubert Larue, M. D., professeur à l'université Laval, à l'âge de 48 ans et six mois.

M. Larue est l'une de nos figures littéraires et scientifiques les mieux connues de Québec, dit le *Quotidien*. Il était encore très-jeune et promettait de devenir l'une de nos célébrités littéraires. Outre ce talent de manier la plume avec une facilité peu ordinaire, M. Larue avait des connaissances universelles sur les sciences et

surtout la chimie, qu'il a enseignée plusieurs années à l'université Laval.

Professeur de l'université Laval depuis au delà 20 ans, il s'est attiré l'admiration et l'estime de tous ceux qui ont suivi ses cours, tant par sa vaste érudition que par ce talent qu'il avait de faire aimer la science et d'entre-mêler ses dissertations de bons mots et de traits d'esprit.

M. Larue a laissé plusieurs ouvrages, les plus remarquables sont: Les mélanges littéraires, le voyage sentimental, l'Histoire du Canada.

Hier (lundi), a eu lieu, à Cleveland, Ohio, les funérailles du président Garfield.

L'assistance était très nombreuse.

Avant les cérémonies, les gouverneurs des Etats de New-York, du Connecticut, du New-Jersey, de la Virginie, du Tennessee, du Colorado, de l'Illinois, du Kentucky et du Wisconsin, qui étaient présents, ont passé des résolutions dans lesquelles ils ont rendu hommage à la mémoire de l'illustre défunt, offert leurs condoléances à sa famille éplorée, et engagé la nation américaine à seconder les efforts de son nouveau président.

Les cérémonies funèbres ont commencé à 10:30 hrs. a.m. au pavillon du *Monumental Park*. Après les prières d'usage, et le chant de quelques hymnes, le révérend Isaac Errett, de Cincinnati, a prononcé un très-éloquent discours.

A midi moins cinq minutes, le cortège se mit en marche pour le cimetière où il arriva à trois heures et demie, et le cercueil fut déposé dans le caveau de la famille. Le grand déploiement de troupes et les marches funèbres exécutées par les corps de musique donnaient à ces cérémonies un caractère des plus solennels.

LA COLONISATION DU NORD.

NOTRE-DAME DES LACS.

A une assemblée des colonisateurs de la nouvelle paroisse de Notre-Dame des Lacs (Canton de Wenworth) tenu le 11 du courant au Cabinet de Lecture Paroissial, M. l'abbé V. Rousselot, Ptre, S.S. a été appelé à la présidence et M. L. A. Grenier, N. P., nommé secrétaire.

Après l'exposé du but de l'assemblée, M. Rousselot fit voir en termes chaleureux l'importance de coloniser nos cantons du Nord, et nous engagea spécialement à continuer de travailler avec zèle à coloniser cette nouvelle paroisse; M. E. Lafleur, N. P., donna ensuite quelques explications claires et intéressantes sur la situation géographique de *Notre-Dame des Lacs*, à l'aide d'un plan récemment tracé. Puis il a été résolu unanimement ce qui suit:

Proposé par M. l'abbé A. Deschamps, Ptre, S. S., secondé par M. J. Brunet et résolu:

"Que tous les colonisateurs de *Notre-Dame des Lacs* contribuent à l'ouverture et confection de leurs chemins particuliers dans les 7^{me}, 8^{me}, 9^{me}, 10^{me} et 11^{me} rangs, à raison de \$34.29 par lot simple ou double, et que chacun mette cette somme ou son billet payable à demande pour le même montant, entre les mains de M. Rousselot, président du comité ci-après nommé, et autorisé à en faire la perception à sa discrétion, pour payer les travaux."

Adopté unanimement.

Sur motion de M. Joseph Brunet, secondé par M. Gustave A. Raymond, il fut résolu:

"Que MM. les abbés Rousselot et Deschamps, M. T. Lafleur, N.P., M. F. Froidevaux, M. Michel Lefebvre et M. Napoléon Deschamps, forment un comité spécial auquel tout pouvoir est donné pour faire faire et surveiller l'ouverture et la confection des susdits chemins, de la manière et là où ils jugeront à propos pour l'avantage général et tel que mentionné plus au long dans l'écrit ou reconnaissance signée par M. Rousselot pour les montants qui lui seront remis ou les billets qui lui seront consentis....."

Adopté unanimement.

Ces résolutions adoptées, M. le président proposa que chaque membre présent payât ou donnât immédiatement son billet pour sa souscription, ce que tous, sans exception, firent avec empressement. Le montant des billets ou de l'argent reçu alors s'éleva à près de \$900.

Depuis cette assemblée plusieurs membres absents se sont empressés d'apporter leur contribution à M. Rousselot, au montant d'environ \$600, ce qui donne un total de près de \$1,500 déjà souscrit pour ces chemins, de sorte qu'ils pourront être achevés à peu près en même temps que celui du gouvernement.

Quelques jours avant cette assemblée, les propriétaires des lots sur lesquels passe le chemin du gouvernement se sont réunis et sont convenus ensemble et d'un commun accord de contribuer au fonds des chemins vicinaux comme les autres propriétaires (leurs amis et associés), et dans la même proportion; ce qu'ils ont fait, effectivement en remettant leur argent ou leurs billets entre les mains de M. Rousselot, au montant de \$355.

NOS PHOSPHATES

La nouvelle compagnie dite "La Société Française des phosphates du Canada" au capital de 1,500,000 francs, et dont nous avons annoncé la formation la semaine dernière, a commencé ses opérations aujourd'hui même. Les travaux sont sous la direction de M. Maurice Jeantet, ingénieur des mines et "ancien élève de l'École nationale des mines" à Paris.

Les principaux officiers sont :

Président: M. Charriol, de Bordeaux, négociant, administrateur de la Compagnie Bordelaise de navigation à vapeur; MM. Aristide Barnin, ingénieur des mines, conseiller général de l'Inde; Ninna Peyrelongue, propriétaire; Gustave Charchy, négociant.

M. C. O. Perrault, vice-consul de France, est l'agent supérieur au Canada, et M. Labouglie est inspecteur à Buckingham.

Le bureau des affaires sera à Montréal sous la direction de M. Perrault; mais le siège de la société est à Bordeaux.

La société établira l'an prochain une usine destinée à la fabrication du super-phosphate.

ECHOS DE PARTOUT.

SOUSSION DES PEAUX ROUGES — On mande de Camp Thomas, Arizona, que Sanchez, commandant des Indiens hostiles et de tous les chefs hostiles, y compris le frère de Médecine Man, s'est rendu sans condition aux troupes avec toutes ses bandes, et ne demande qu'à être représenté par conseil devant la commission militaire. Tout le pays des hostiles est en la possession des troupes du général Wilcox.

TEMPÊTE — On télégraphie de Saint-Jean (Terre Neuve) à la date du 21 septembre: "Une terrible tempête du nord-est s'est déchaînée hier soir par les côtes de Terre-Neuve et a duré toute la nuit. Il est tombé plus de deux pouces de pluie, fait sans précédent dans cette région. Cette tempête ayant sévi avec une extrême violence sur notre côte nord-est et sur la partie sud du Labrador, on craint beaucoup pour le sort de centaines de bâtiments de pêche qui s'en retournaient avec un plein chargement."

ÉPIDÉMIE DE MEURTRES — La Luz de Bogota, Colombie, publie une série presque incroyable de meurtres commis récemment dans l'Etat de Santander. A Salazar, les douze membres d'un jury criminel ont été assassinés, pour les punir d'avoir rendu un verdict en vertu duquel un malfaiteur a été envoyé en prison pour six ans. A Bucaramanga, un notable négociant, M. Ariza, a été tué, en cherchant à ouvrir la porte de son magasin, par l'explosion d'une charge de nitro-glycérine qui avait été mise dans le trou de la serrure.

Parmi les autres personnes assassinées, on cite don Pedra Mantilla, le chef du département d'Ocana et son secrétaire.

ÉCHAPPÉ BEL — Un M. Bilodeau, qui réside sur la rue de la Reine, à Québec, a failli trouver la mort, il y a une couple de jours, en essayant de sauter d'un train encore en mouvement, raconte le *Quotidien*. Il revenait de l'exposition de Montréal et comme le train éclair traversait à toute vitesse la rue de la Couronne, M. Bilodeau eut l'imprudence de se précipiter hors du convoi. Il est tombé la face contre terre, la tête à quatre ou cinq pouces des roues des chars. Les blessures qu'il a reçues, quoique n'étant pas mortelles, lui causent des souffrances atroces.

CHRONIQUE LOCALE.

Blessé — Un nommé Thomas Daniels, domicilié au No 47, rue Montmorency, en travaillant dans la manufacture de M. John Watson, est tombé hier dans le puits de l'ascenseur et s'est fracturé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital-général.

Accidents — Un nommé Flaagan est tombé du haut du mur de revêtement hier matin et s'est fait un entors au pied droit.

— Vers midi, hier, un petit garçon à l'emploi de MM. Watson et McArthur, est tombé entre l'évateur du magasin et les parois du glissoir et s'est fracturé la jambe droite.

Sucre de betterave — M. Alphonse Franchant, ingénieur de la fabrique de sucre de betteraves de Berthier-en-Haut, dit que, bien que la première récolte de betteraves dans la province de Québec ne soit pas aussi considérable qu'on croyait qu'elle le serait elle donnera un résultat très supérieure, son rendement en richesse sacharine dépassant ce qu'il avait jamais vu en France. Voilà qui est très encourageant pour ceux qui ont des intérêts dans cette nouvelle industrie; surtout si l'on songe que la culture de ces racines es susceptible d'être améliorée.

Voleurs sacrilèges — Pendant la nuit de mardi à mercredi dernier des voleurs se sont introduits dans la résidence de M. l'abbé L. A. Valois, chapelain des Carmélites. Ils pénétrèrent dans la chapelle et se servirent des cierges de l'autel pour faire leurs recherches dans les différents appartements de la maison. Au moment où ils allaient pénétrer dans le bureau du chapelain celui-ci se réveilla et les coquins alarés prirent la clé des champs après avoir enlevé quelques menus objets.

Vol considérable — Il y a une dizaine de jours M. Joseph Duhamel, C. R., prenait à son service comme bonne Sarah Taylor, âgée de 25 ans, récemment importée d'Angleterre et munie de fortes recommandations. Samedi soir la servante a disparu emportant avec elle toutes les bijoux et les argenteries de la maison, valant plus de \$1,000.

Elle s'était procuré de fausses clés avec lesquelles elle avait ouvert les buffets et les armoires. Information a été donnée immédiatement à la police et les détectives sont sur pied pour trouver la coquine qui est encore en liberté.

Accidents — Une femme du nom de Higgins, qui souffrait de blessures sérieuses au bras, a été admise hier à l'hôpital-général. Elle avait été victime d'un de ces accidents si fréquents dans les manufactures. Occupée à travailler près d'une machine en mouvement, dans la filature de laine de Fisher, ses vêtements s'étaient engagés dans des roues d'engrenage, et elle avait été entraînée avec violence par la force du mécanisme.

— Richard Morrison, journalier, employé au déchargement du steamer *Sardinian*, a eu un pied broyé, samedi, par la chute de 3 lourds morceaux de fer. On l'a transporté à sa demeure, rue Duke, où un médecin lui a donné les soins nécessaires.

Abus de confiance — Le 21 courant, M. Hies teneur de livres à l'hôtel Windsor, envoya Edwin Scott, un jeune anglais de 18 ans, employé comme gardien de la garde-robe de l'établissement, au bureau de poste pour y déposer et y faire enregistrer trois lettres. Le messenger revint et quelques heures après il donna sa démission. Le comptable surpris d'un tel procédé conçut des soupçons et le lendemain en allant aux sources officielles il put se convaincre que les lettres n'avaient pas été déposées. La police fut chargée de l'affaire; l'agent de sûreté Murphy se mit à la poursuite du voleur. Ayant appris que le fugitif avait pris passage à bord du *Parisian*, Murphy télégraphia à Rimouski où on arrêta Scott à bord du steamer. Les lettres chargées contenaient une somme totale de \$62. Au moment de son arrestation le prisonnier avait sur lui \$51.50 en or. Il a été renvoyé à Montréal où il subira son procès.

Le port — Six steamers sont partis de Montréal hier, en route pour l'Europe. On est à creuser de quatre pieds le vieux bassin militaire.

On parle d'une fusion entre les compagnies de navigation "Great Western" et "Merchants Propeller."

Un constable de la police riveraine a arrêté à Lachine les deux matelots qui étaient désertés de la barque "St Kilda."

Durant la semaine dernière quatre chevaux sont tombés dans le fleuve, trois ont été sauvés par les hommes de Joe Vincent et le quatrième s'est noyé à Hochelaga.

Le yacht "Ella" est arrivé hier de Brooklyn, avec son propriétaire et quelques amis. Les voyageurs sont en route pour les lacs du Haut-Canada.

Militaire — Le lieutenant-col. J. D. Crawford, a résigné comme commandant du régiment des royaux-écossais. On a offert la position à M. L. J. Sargeant, gérant-général du trafic de la compagnie du Grand-Tronc.

Cocher malhonnête — Un monsieur, qui était en visite à Montréal, se décida hier soir à partir pour chez lui. Il confia ses malles qui étaient considérables à un cocher de place, lui disant de les transporter immédiatement à la gare Bonaventure. En arrivant lui-même à ce dernier endroit, il fut étonné de ne trouver ni cocher ni bagage. Il confia l'affaire au détective Areand, qui, dans le cours de la nuit dernière, a opéré l'arrestation du coupable.

COMMERCE.

PRIX DE DETAIL DU MARCHÉ DE MONTREAL.

LAITRIER.		\$ c.	\$ c.
Beurre frais, à la livre	0 25	à	0 30
Beurre salé do	0 18	à	0 22
Fromage do	0 10	à	0 12

DIVERS.		\$ c.	\$ c.
Sucre d'érable, à la livre	0 07	à	0 09
Sirof d'érable, au gallon	0 80	à	1 00
Miel, à la livre	0 10	à	0 12
Oufs frais, à la douzaine	0 16	à	0 17
Haddock, à la livre	0 06	à	0 07
Poisson frais	0 08	à	0 10
Saindoux, auseau	2 50	à	3 00
Saindoux, par livre	0 15	à	0 18
Peaux, à la livre	0 00	à	0 00

GIBIERS.		\$ c.	\$ c.
Canards au couple	0 00	à	0 00
do noir, do	0 00	à	0 00
Pleviers, par douzaine	0 00	à	4 00
Bécasses, au couple	0 00	à	0 00
Pigeons domestiques, au couple	0 25	à	0 30
Perdrix, au couple	0 00	à	0 00
Tourtes, à la douzaine	1 80	à	2 00

VIANDES.		\$ c.	\$ c.
Boeuf, à la livre [steak]	0 10	à	0 12
Do à la soupe	0 05	à	0 07
Boeuf salé	0 08	à	0 10
Jambon à la livre	0 12	à	0 14
Lard, do	0 09	à	0 10
Mouton, do	0 08	à	0 10
Agneau, au quartier	0 75	à	1 00
Veau à la livre	0 09	à	0 10
Lard frais, par 100 lbs	7 50	à	8 00
Boeuf par 100 livres	5 00	à	7 50
Saindoux à la livre	0 10	à	0 11
Lièvres	0 00	à	0 00

LÉGUMES.		\$ c.	\$ c.
Pommes nouvelles, au baril	0 00	à	0 00
Patates, au sac	0 45	à	0 50
Fèves, par minot	1 10	à	1 12
Navets jaunes par brl	0 06	à	0 00
Oignons rouges par brl	5 00	à	6 50
Do blanc par minot	0 50	à	0 60
Carottes do	0 30	à	0 35
Betteraves do	0 40	à	0 75
Choux par doz	0 60	à	0 80
Oignons par tresse	0 00	à	0 00
Orange par caisse	5 00	à	8 50
Citron do	9 00	à	0 00
Raisin de Malaga par petit baril	0 00	à	0 00
Radis, par douzaine de paquets	0 00	à	0 00
Concombres par doz	0 00	à	0 00

VOLAILLES.		\$ c.	\$ c.
Dindes, à la livre	0 00	à	0 00
Dindes (vieux) au couple	2 00	à	2 50
Dindes (jeunes) do	1 25	à	1 50
Oies, do	1 25	à	1 50
Oies à la livre	0 00	à	0 00
Canards à la livre	0 00	à	0 00
Canards, au couple	0 60	à	0 75
Poules au couple	0 70	à	0 80
Poulets à la livre	0 10	à	0 11
Poulets du printemps par couple	0 30	à	0 60

FARINE.		\$ c.	\$ c.
Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs	3 30	à	3 30
Farine d'avoine	2 40	à	2 50
Farine de blé d'Inde	1 25	à	1 40
Sarrasin	0 00	à	0 00

GRAINS.		\$ c.	\$ c.
Blé, par minot	0 00	à	0 00
Pois, do	0 90	à	1 00
Orge, do	0 00	à	0 00
Avoine, do	0 00	à	0 00
Sarrasin, do	0 80	à	0 90
Lin, do	0 00	à	0 00
Mil, do	1 50	à	1 60
Blé d'Inde do	0 00	à	0 80
Avoine à la poche	0 70	à	0 80
Fèves	1 20	à	1 30
Son par 100 livres	1 00	à	1 10
Moulée	1 15	à	1 40
Son	0 00	à	0 00

Corrigé tous les mardis et vendredis par
P. POULIN & Co.,
Commerçant,

Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours

MARCH EAUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le
Cléro du Marché Vigor.

Boeuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$ 5 00	à	\$ 6 00
Boeuf, 2me qualité	4 00	à	4 50
Vaches à lait	20 00	à	25 00
Vaches extra	30 00	à	50 00
Veaux, 1re qualité	6 00	à	8 00
Veaux, 2me qualité	5 00	à	7 00

Veaux, 3me qualité	1 00	à	2 00
Moutons, 1re qualité	8 00	à	10 00
Moutons, 2me qualité	5 50	à	6 00
Agneaux, 1re qualité	5 00	à	5 50
Agneaux, 2me qualité	2 00	à	3 00
Cochons, 1re qualité	5 00	à	6 00
Cochons, 2me qualité	4 00	à	4 50

Foin et Paille

Foin, 1re qualité, par 100 bottes	7 00	à	8 00
Foin, 2me qualité	5 00	à	6 00
Paille, 1re qualité	3 00	à	4 00
Paille, 2me qualité	2 0	à	3 00

MAISON BEAUCHEMIN & VALOIS

LIBRAIRIE, PAPETERIE,
IMPRIMERIE, RELIURE.

256 et 258, rue St-Paul, et 20,
rue St-Gabriel, Montréal.

On trouvera à cet établissement l'assortiment le plus complet de Livres et Fournitures d'écoles — Livres de Frères — Livres de Récompense — Livres de Théologie, d'Histoire, de Littérature, de Droit, de Médecine, etc. — Livres Blancs de tous genres constamment en magasin et faits à ordre sous quelques jours d'avis. — Livres pour les Bureaux d'enregistrement — Imagerie — Cachets de communion — Chapelles — Médailles — Statuettes, etc. — Tapiserie — Cartes à jouer, etc., etc.

MM. B. & V. se chargent d'Impressions de toutes sortes: Livres, Brochures, Programmes, Factums, Palmarès, Circulaires, Lettres funéraires, Cartes d'affaires, Cartes de Visite, etc.; le tout exécuté dans les derniers goûts et à bas prix.

Reliures de toute espèce faites avec élégance et solidité et à bon marché.

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

NOUVELLE PUBLICATION:

"LE PETIT ARSENAL DU CATHOLICISME" ou "Traité Élémentaire de Controverse" par A. MAILLOU, V.G., in-12, 464 pages, cart. Prix, 50c.

APPROBATIONS:

Nous soussigné, ayant fait examiner un manuscrit intitulé: "Le Petit Arsenal du Catholique" ou "Traité Élémentaire de Controverse" par un Catholique Romain, et ayant jugé qu'il peut être utile aux fidèles de ce Diocèse, en permettons l'impression et en recommandons la lecture à nos Diocésains.

E. A. Arch. d^e Québec.
Québec, 19 mars 1872.

Voici ce que Mgr. l'Archevêque Taschereau écrivait, à la date du 18 février 1872, sur cet ouvrage important:

"L'Arsenal m'a beaucoup plu, et je pense qu'il fera un grand bien. J'en ai examiné plusieurs chapitres importants, et ils m'ont paru tout à fait orthodoxes et bien solidement appuyés."

Lors de l'envoi de l'approbation du "Petit Arsenal", Mgr. l'Archevêque écrivait: "Je vous envoie ci-incluse l'approbation de votre "Petit Arsenal", auquel je souhaite ex "intime corde" tout le succès possible."
22 mai 1880. 1—

"LA FEUILLE D'ERABLE"

EDITION HEBDOMADAIRE DU

"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT:

Un An \$1.00
Six Mois 0.50

Payable d'avance.
[Frais de port payés par l'Éditeur.]

ANNONCES:

25 cts. par ligne pour chaque insertion.

L. D. DUVERNAY,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Bureau du COURRIER DE MONTREAL,

8, rue St. Gabriel,